



## DEMANDE DE MENTION METIER D'ART AU RÉPERTOIRE DES MÉTIERS

**Je soussigné(e) :** .....

**Dirigeant de l'entreprise ou de la société :** .....

**Activité(s) déclarée(s) au Répertoire des Métiers :** .....

**Activité(s), et le cas échéant spécialité(s), correspondante(s) dans l'arrêté officiel définissant les Métiers d'art :** .....

**Adresse professionnelle de l'entreprise:** .....

**Tél :** ..... **Portable :** .....

**Courriel :** .....

Un métier d'art peut être défini par l'association de trois critères :

- Il met en œuvre des savoir-faire complexes pour transformer la matière.
- Il produit des objets uniques ou des petites séries qui présentent un caractère artistique.
- Le professionnel maîtrise ce métier dans sa globalité.

L'article 22 de la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises, remplace l'article 20 de la loi du 5 juillet 1996 et donne une définition légale des « métiers d'art ». Selon cet article : *"relèvent des métiers d'art, [...] les personnes physiques ainsi que les dirigeants sociaux des personnes morales qui exercent, à titre principal ou secondaire, une activité indépendante de production, de création, de transformation ou de reconstitution, de réparation et de restauration du patrimoine, caractérisée par la maîtrise de gestes et de techniques en vue du travail de la matière et nécessitant un apport artistique"*.

**DEMANDE** la mention Métier d'art au Répertoire des Métiers

**Fait à** .....

**Le** .....

Lu et approuvé  
Signature

---

**NB :** La présente demande a pour impact de faire apparaître cette notion sur votre extrait d'immatriculation au Répertoire des Métiers, vous tenir informé(e) des actions en direction des métiers d'art, mais aussi de permettre de mieux identifier globalement et connaître les artisans d'art, l'importance économique du secteur et par suite permettre aux institutions de mettre en place des actions spécifiques en ce sens.